

Avenant n°2 au Code Sportif Blackball – Saison 2025-2026

Adopté le 04/02/2026 par la Commission Sportive Régionale.

Article modifié : Article 5.2.4 Déroulement de la saison régionale R1/R2

Ancienne formule :

Un joueur qui refuse la montée dans la catégorie R1 peut rester en catégorie R2, mais, peu importe son classement en fin de phase 2, il n'aura pas accès aux phases finales (voir point 5.3). Un joueur qui refuse son maintien dans la catégorie R1 est autorisé à jouer dans la catégorie R2, mais, peu importe son classement en fin de phase 2, il n'aura pas accès aux phases finales (voir point 5.3).

Nouvelle formule :

Les finales régionales R2 sont accessibles à tous les R2 de la phase 2 (sous condition d'avoir participé à au moins un TR)